



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GENERALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/50/35
8 octobre 2006

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITE EXECUTIF
DU FONDS MULTILATERAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTREAL
Cinquantième réunion
New Delhi, 6 – 10 novembre 2006

PROPOSITION DE PROJET : RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN

Le présent document contient les commentaires et la recommandation du Secrétariat du Fonds sur le projet de proposition suivant :

Solvants

- Projet parapluie en phase finale pour le secteur des solvants

ONUDI

Les documents de présession du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal sont présentés sous réserve des décisions pouvant être prises par le Comité exécutif après leur publication.

Par souci d'économie, le présent document a été imprimé en nombre limité. Aussi les participants sont-ils priés de se munir de leurs propres exemplaires et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

FICHE D'ÉVALUATION DE PROJET - - PROJETS NON PLURIANNUELS
PAYS : RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN

TITRES DES PROJETS**AGENCE BILATÉRALE/AGENCE D'EXÉCUTION**

Projet parapluie en phase finale pour le secteur des solvants	ONUUDI
---	--------

ORGANISME NATIONAL DE COORDINATION	
---	--

DERNIÈRES DONNÉES DÉCLARÉES SUR LA CONSOMMATION DES SAO À ÉLIMINER GRÂCE AU PROJET
A : DONNÉES RELATIVES À L'ARTICLE 7 (TONNES PAO, 2005, EN DATE DU 2006)

CTC	13,64		
TCA	4,29		

B : DONNÉES SECTORIELLES DU PROGRAMME DE PAYS (TONNES PAO, 2005, EN DATE DE SEPTEMBRE 2006)

Nom de la SAO	Sous-secteur/quantité	Sous-secteur/quantité	Sous-secteur/quantité	Sous-secteur/quantité
CTC	Solvant de nettoyage/11			
TCA	Solvant de nettoyage/4,16			

Consommation restante de CFC admissible au financement (tonnes PAO)	
--	--

AFFECTATIONS DANS LES PLANS D'ACTIVITÉS DE L'ANNÉE EN COURS	a)	Financement – millions \$US	Élimination – tonnes PAO
		CTC / 860 000	CTC / 77,0
		TCA / 215 000	TCA / 8,7

TITRE DU PROJET :	a)
Consommation de SAO par l'entreprise (tonnes PAO)	CTC/44.07 TCA / 8.63
SAO à éliminer (tonnes PAO) :	
SAO à introduire (tonnes PAO) :	
Durée du projet (mois) :	15
Montant initial demandé (\$US) :	
Coût final du projet :	
Surcoûts d'investissement	936,212
Imprévus	83,621
Surcoûts de fonctionnement	-163,355
Coût total du projet	856,478
Participation locale au capital (%) :	100%
Élément d'exportation (%) :	<10%
Subvention demandée (\$US) :	856 478
Rapport coût-efficacité (\$US/kg) pour le CTC	13,58
Rapport coût-efficacité (\$US/kg) pour le TCA	29,9
Coûts d'appui à l'agence d'exécution (\$US) :	64 236
Coût total du projet pour le Fonds multilatéral (\$US) :	920 714
Financement de contrepartie confirmé (O/N) :	0
Échéances de surveillance incluses (O/N) :	0

RECOMMANDATION DU SECRÉTARIAT	Approbation sans réserve
--------------------------------------	--------------------------

DESCRIPTION DU PROJET

1. Au nom du Gouvernement de la République islamique d'Iran, l'ONUDI a présenté au cours de la 50^{ème} réunion un projet parapluie en phase finale pour éliminer l'utilisation des CTC et des TCA dans le secteur des solvants. Le montant demandé est de 856 478 dollars US plus des coûts de soutien de 64 236 dollars US pour l'ONUDI. L'objectif du projet consiste à parvenir à l'élimination des CTC et des TCA d'ici au 31 décembre 2007.

Consommation de SAO dans le secteur des solvants

2. Une étude menée par l'ONUDI en 2003 avec des ressources du Fonds a établi une consommation apparente de CTC à cette époque de 1 413 tonnes PAO de CTC et 256 tonnes PAO de TCA. Outre la demande de réviser les références de base pour le CTC et de TCA, le Comité exécutif a demandé à l'Iran de valider ces chiffres de consommation mais l'Iran n'était pas à cette époque en mesure de le faire. La demande de révision des références de bases a par conséquent été retirée et l'Iran a décidé de terminer dans le secteur des solvants l'élimination sur la base de la consommation confirmée plus récemment par l'ONUDI tel qu'indiqué précédemment.

3. L'ONUDI a informé du fait qu'une réduction très substantielle de SAO a été opérée dans le secteur des solvants en Iran. En juillet 2006, l'ONUDI a rendu visite aux principaux utilisateurs restants de SAO tels que sélectionnés par un consultant local et a préparé des documents de projets pour les utilisateurs choisis. Les documents résultant comportent six sous-projets et constituent la partie substantielle de ce projet parapluie d'ensemble, auxquels s'ajoutent des activités concernant les petites et des moyennes entreprises (PME). La consommation moyenne dans les six entreprises, plus les PME, pour les trois dernières années (sur lesquelles les projets ont été préparés) s'élève à 44,07 tonnes PAO de CTC et 8,63 tonnes PAO de TCA. La consommation pour 2005 est seulement parvenue à 11,0 tonnes PAO de CTC et 4,29 tonnes PAO de TCA.

4. Au titre de l'Article 7 du Protocole de Montréal, l'Iran a signalé pour 2005 une consommation de CTC de 13,64 tonnes PAO. Ainsi, l'Iran semble avoir atteint la limite de contrôle pour les CTC, qui pour l'Iran est de 11,55 tonnes PAO. L'Iran a été invité à clarifier sa position auprès du Comité exécutif lors de la réunion suivante du 25 au 27 octobre 2005. Les informations contenues dans l'Article 7 sur la consommation de TCA en 2005 (4,29 tonnes PAO) correspondent à une réduction de 30% de 6,09 tonnes de PAO. Etant donné que le projet aboutira à l'élimination de la consommation restante de CTC et de TCA et qu'il devrait être terminé fin 2007, l'application par l'Iran des conditions relatives au contrôle des CTC sera facilitée.

Le projet

5. Les coûts supplémentaires proposés inhérents au projet, y compris les coûts d'investissement, le soutien technique visant à contrôler la consommation restante dans les PME ainsi que les décisions politiques suivies et la gestion sont présentés sous forme de résumé dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 – Résumé

Activité	Coût (US\$)
Investissement	919 833
Décisions politiques et soutien de la gestion	40 000
Soutien technique	60 000
Total	1 019 833

6. Le soutien technique pour les PME se fera sous forme de deux ateliers de formation technique dans les deux principaux centres industriels dans le nord et le sud du pays. Chaque atelier comprendra 75 participants. Les ateliers seront menés en coordination avec les institutions techniques locales, les associations du secteur, ainsi que les commerçants et les distributeurs.

7. Les décisions politiques et le soutien de la gestion seront assurés par une équipe de gestion dirigée par un coordinateur de l'Unité nationale de l'Ozone. Les activités seront entreprises de la façon suivante :

- a) Gestion et coordination de la mise en œuvre avec les diverses actions du Gouvernement relatives au sous-secteur ;
- b) Mise en œuvre d'un programme de développement et de mise en application des décisions comprenant des actions législatives, réglementaires, des mesures d'incitation et de dissuasion, ainsi que des sanctions, qui permettront au Gouvernement de faire appliquer les conditions requises par le secteur concerné en vue de se conformer aux obligations inhérentes à la phase d'élimination ;
- c) Elaboration et mise en application d'activités de formation, de sensibilisation et de développement des capacités auprès des principaux départements gouvernementaux, des législateurs, des décideurs et d'autres parties prenantes institutionnelles, afin de garantir un engagement de haut niveau visant à réaliser les objectifs et les obligations du projet parapluie en phase finale du secteur des solvants ;
- d) Préparation du plan de mise en œuvre comprenant la détermination de la séquence de la participation des entreprises dans les projets planifiés;
- e) Vérification et certification des projets d'élimination des CTC dans le cadre du projet parapluie en phase finale du secteur des solvants au moyen de visites d'usines et d'évaluation des performances;
- f) Création et mise en fonctionnement d'un système de signalement des informations sur l'utilisation des produits de substitution par les entreprises.

8. La ventilation des coûts d'investissement pour chacune des six entreprises et la consommation par entreprise apparaît respectivement dans les tableaux 2 et 3 ci-après :

Tableau 2 – Coûts d'investissement

Entreprise	SAO	Coût d'investissement (US \$)	Imprévus (US \$)	Coûts de fonctionnement/Epargnes Quatre années (US \$)	Contribution du bénéficiaire (US \$)	Subvention (US \$)
Iran Essence	TCA	354 167	26 772	-65 972	-86,450	228 517
Iran Regulator	CTC	89 600	8 960	2 054	0	100 614
Amen Sanat	CTC	211 300	21 130	-19 435	0	212 995
Ghoflkar	CTC	89 600	8 960	12 420	0	110 980
Pars Electric	TCA	96 475	9 648	-56 900	0	49 223
Pourangan	CTC	192 680	19 268	-35 522	-55 426	121 000
Total		1 033 822	94 738	-163 355	-141 876	823 329

Tableau 3 – Consommation de CTC et de TCA, 2003-2005

Entreprise	Substance	2003 tonnes PAO	2004 Tonnes PAO	2005 Tonnes PAO
Iran Regulator	CTC	7,4	8,6	1,03
Amen Sanat	CTC	17,93	15,07	2,95
Ghoflkar	CTC	6,93	4,95	0,99
Pourangan	CTC	6,93	6,60	1,98
PME et autres utilisateurs	CTC	23,71	23,08	4,05
Total CTC		62,90	58,30	11,00
Iran Essence	TCA	8,6	8,7	2,0
Pars Electric	TCA	2,2	1,8	2,0
PME et autres utilisateurs	TCA	0,1	0,2	0,29
Total TCA		10,9	10,7	4,29
Total CTC et TCA		73,80	69,0	15,29

9. Trois des entreprises procéderont par étapes jusqu'à la conversion en utilisant du perchoroéthylène (PER) qui n'est pas une SAO, et deux des trois reconvertiront les machines existantes. Les procédés de nettoyage et les machines utilisées sont courants dans le secteur du nettoyage des métaux. Les deux reconversions entraîneront de faibles surcoûts de fonctionnement qui ont été ajoutés à la subvention proposée sur la base de la valeur net actuelle (VAN) pendant quatre ans, la condition requise pour le secteur des solvants. L'entreprise recevant de nouveaux équipements réalisera des économies de fonctionnement supplémentaires ayant été déduites de la subvention proposée, également sous la forme de VAN pendant quatre ans.

10. Les trois autres entreprises évolueront vers des technologies à base de produits aqueux. Deux de ces entreprises, Iran Essence Industries et Pourangan Company, ont des exigences inhabituelles. La première pour l'équipement de nettoyage utilisé dans la production de saveurs, de coloration et de parfums pour produits alimentaires, la deuxième pour nettoyer la laine filée

utilisée dans la fabrication de tapis. Les équipements de nettoyage d'une conception spécifique visant à satisfaire ces conditions particulières ont été recensés. Les coûts d'investissement nets, après avoir pris en compte les économies de fonctionnement supplémentaires, figurent dans le tableau 5 ci-avant.

11. Le rapport coût-efficacité des éléments CTC du projet est de 13,58 dollars US par kg. Le rapport coût-efficacité des éléments TCA du projet est de 29,9 dollars US par kg. La mise en œuvre des sous-projets d'investissement devrait être terminée en 2007, lorsque la consommation de CTC et de TCA sera arrivée à zéro.

COMMENTAIRES ET RECOMMANDATIONS DU SECRETARIAT

12. Le Secrétariat a débattu avec l'ONUDI au sujet du niveau général de consommation des solvants à base de SAO en Iran étant donné la décision prise récemment par l'Iran de retirer une demande adressée aux Parties sur la révision de sa consommation de base de CTC et de TCA. L'ONUDI a signalé dans le document de projet qu'il était manifeste qu'une réduction très substantielle de la consommation de SAO avait déjà eu lieu, de nombreux utilisateurs s'étant reconvertis à des technologies de substitution à leurs propres frais. Par conséquent, étant donné les incertitudes relatives aux résultats de l'étude de 2003, qui ne pourraient ni être ni vérifiées ni réfutées, le Gouvernement de l'Iran a choisi de maintenir le niveau de base déclaré pour 1998-2000 et de l'appliquer pour le financement afin de parvenir à l'élimination des quantités admissibles désignées. L'ONUDI avait confirmé que la proposition actuelle représentait l'aide finale qui serait demandée au Fonds afin de parvenir à l'élimination des CTC et des TCA dans le secteur des solvants. A cet égard, il était indiqué dans le document de projet que l'Iran avait établi des quotas pour l'importation effective des CTC et des TCA à partir de mars 2006. Le Secrétariat a révisé le projet sur cette base.

13. L'élément le plus important de la révision a consisté à parvenir à un accord avec l'ONUDI sur les surcoûts admissibles des six sous-projets. La proposition d'assistance technique des PME et l'élément relatif à la gestion et au suivi ne représentant que 4 pour cent du coût total du projet n'ont soulevé aucune question.

14. Au sujet des quatre sous-projets concernant l'équipement de base pour le nettoyage des métaux, à savoir Iran Regulator, Pars Electric, Amen Sanat and Ghoflkar, le Secrétariat a posé des questions sur un certain nombre d'aspects techniques tels que la demande de financement pour la compatibilité des matériaux et la documentation technique, la nécessité d'utiliser des ultrasons pour les dégraisseurs à vapeur, et les coûts d'installation et d'ingénierie pour les dégraisseurs recyclés. Dans chaque cas, les questions ont trouvé une réponse et les surcoûts ont été ajustés en fonction des besoins.

15. Au sujet du sous-projet d'Iran Essence Industries, le Secrétariat a demandé quelles étaient les raisons justifiant la demande d'un montant total de 172 000 dollars US pour le développement de formules pour les saveurs et les colorants alimentaires. L'ONUDI a précisé que la reformulation des produits faisait partie intégrante de la stratégie d'élimination pour que l'entreprise élimine les résidus résineux qui étaient auparavant enlevés avec du TCA. Les

résidus des produits reformulés pourraient être enlevés au moyen d'un nettoyage aqueux associé à de l'alcool isopropyl. Les coûts de reformulation ont été calculés à partir d'un devis estimatif établi par des entreprises spécialistes au Royaume-Uni et en Italie. Considérant que le bénéficiaire sera amené à fournir une contribution aux coûts du projet en raison des limites imposées par le seuil de coût-efficacité (38 dollars US/kg pour les projets TCA), il a été convenu que le bénéficiaire contribuerait aux coûts de reformulation des saveurs alimentaires à hauteur de 104 310 dollars US. Les coûts d'installation et de mandats ont été également ajustés après des débats plus détaillés. Des économies différentielles d'exploitation de 20 812 dollars US par an sont réalisées. Les surcoûts finaux pour ce sous-projet ont été fixés à 208 871 dollars US, ceci représentant un rapport coût-efficacité de 34,81 dollars US /kg. A cet égard, il conviendrait de signaler qu'étant donné que le PAO de TCA est de 0,1, le rapport coût efficacité représente un financement de seulement 3,481 dollars US par kilogramme métrique de TCA consommé.

16. Le dernier sous-projet portait sur la conversion des équipements de nettoyage de la laine utilisée dans la fabrication des tapis chez Pourangan Co. Ltd en vue de supprimer l'utilisation de CTC en tant que solvant. La conversion doit être réalisée en remplaçant les équipements actuels par une machine de nettoyage de marque déposée fonctionnant avec des produits aqueux, pouvant être obtenue au Danemark ou en Allemagne. Le Secrétariat a demandé si des améliorations avaient été réalisées, soit par le progrès technologique soit par le remplacement des équipements obsolètes par de nouvelles machines. L'ONUDI a établi que même si l'équipement existant avait été construit au milieu des années 80, il était bien conçu et bien entretenu et était encore loin d'être en fin d'utilisation. L'ONUDI a également confirmé qu'il n'y avait pas d'augmentation de capacité avec la nouvelle machine. Des ajustements ont été faits au niveau des coûts d'investissement concernant la préparation du site et la nécessité d'avoir une documentation technique, ainsi qu'au niveau des surcoûts d'exploitation justifiant des économies de main d'œuvre légèrement plus importantes. Il a été convenu avec l'ONUDI que les surcoûts du sous-projet étaient de 110 426 dollars US, ce qui représente un rapport coût-efficacité de 18,25 dollars US/kg. Ce chiffre se situe à la limite supérieure pour le CTC mais se justifie sur la base d'un examen minutieux des coûts proposés, et en raison de la nature inhabituelle du processus.

RECOMMANDATION

17. Le Fonds du Secrétariat recommande une approbation sans réserve du projet aux coûts indiqués dans le tableau ci-dessous, à condition que ce soit le financement final disponible pour l'élimination des SAO dans le secteur des solvants en Iran.

	Titre du Projet	Financement du projet (US\$)	Coût de soutien (US\$)	Agence d'exécution
a)	Projet parapluie en phase finale pour le secteur des solvants	856 478	64 236	UNIDO